

Dans l'Eure, les enfants des soignants accueillis 7 j/7

Les enfants des personnes prioritaires dans la gestion de la crise sanitaire sont accueillis sept jours sur sept dans les établissements scolaires ouverts pour eux dans l'Eure. Une décision prise par le préfet, la rectrice de l'académie de Normandie, le conseil départemental et les collectivités locales.

Neuf pôles collèges, 71 pôles écoles et quinze pôles d'accueil de loisirs ont été définis pour assurer cet accueil. Certains établissements continuent d'assurer un accueil minimal de proximité.